

Zeitschrift: Le messenger suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messenger suisse de France

Band: 17 (1971)

Heft: 6

Anhang: [Nouvelles locales] : Marseille, Nice

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 14.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Activité des Sociétés

Brefs rappels administratifs

Les compatriotes dont les cartes d'immatriculation sont échues en 1970 ou antérieurement, voudront bien les renvoyer au Consulat. Une nouvelle carte à validité illimitée leur sera délivrée gratuitement.

Changement d'adresse

En cas de changement de domicile, n'omettez pas de communiquer votre nouvelle adresse à votre Consulat afin de vous transmettre plus aisément toute information qui pourrait vous intéresser.



7, rue d'Arcole.
Tél. : 53-36-65.

Fédération des Sociétés suisses de Marseille

Le 13^e Congrès de l'Union des Suisses de France s'est tenu à Marseille les 24 et 25 avril 1971. La Fédération des Sociétés suisses de Marseille, chargée de son organisation, tient à remercier chaleureusement les participants venus nombreux de tous les coins de France comme aussi de Suisse.

Les différentes manifestations mises sur pied ont attiré une fort nombreuse et réjouissante assistance puisqu'aussi bien, après une journée de travail et de débats animés sinon harassants, ce ne sont pas moins de 200 convives qui assistèrent, le samedi soir, au dîner de gala dans les magnifiques salons du palais du Pharo, dominant le vieux-port et l'entrée de la rade, mis avec beaucoup de courtoisie à disposition par la municipalité de Marseille. Le banquet fut agrémenté de productions folkloriques, celles du groupe provençal « La Couqueto » et du non moins réputé orchestre champêtre venu tout droit de Suisse le « Toggenburger Streichmusik Churfisten », etc.

Le dimanche 25 avril, 130 des congressistes prirent place dans trois autocars qui les menèrent sur les routes de Provence en passant par les Baux, Font-

vieille et son moulin d'Alphonse Daudet, ses vestiges antiques, jusqu'au Mas Méjane, sur l'étang de Vacarès, où ils eurent l'occasion d'assister à un spectacle taurin, prélude à un déjeuner camarguais animé par un groupe de gitans. La visite de la Camargue se poursuit dans l'après-midi avec une halte dans la propriété de notre éminent compatriote le Dr Luc Hoffmann, vice-président du World Wildlife Fund, à la Tour-du-Vallat où il a créé, il y a une quinzaine d'années, une station d'ornithologie de réputation mondiale, qui à la grande joie des assistants et pour le plaisir des yeux, fit défiler au grand galop une des manades de ses chevaux sauvages — dont le prestigieux « Crin Blanc », vedette d'un film remarqué sur la région fit partie jusqu'à sa disparition survenue il y a quelque temps —. Ajoutons que, le mistral s'étant manifesté comme il se doit, l'excursion de déroula sous un soleil éclatant et le plus lumineux ciel de Provence.

Au cours de ce Congrès nous avons eu l'honneur et le plaisir de saluer nombre de personnalités parmi lesquelles S.E. M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France, l'ambassadeur Antonino Janner, chef de la division des Affaires administratives du Département politique fédéral, MM. Maurice Jaccard, chef du service des Suisses de l'étranger près le même Département, Louis Guisan, député au Conseil des Etats, président de la Commission des Suisses de l'étranger, les conseillers d'Ambassade de Ziegler et Bauermeister, de Paris, Gruaz, président d'honneur de l'Union des Suisses de France, les chefs de postes consulaires en France in corpore, Clemmer, directeur général de Swissair pour la France, Meyer, directeur de l'Office national suisse du tourisme pour le Midi, Invernizzi, gérant du Fonds de solidarité à Berne, etc.

Fête nationale suisse

La Fédération des Sociétés suisses de Marseille convie tous les compatriotes et leurs amis, résidents ou de passage dans la deuxième ville de France, à se joindre à elle pour la célébration du 680^e anniversaire de la Confédération helvétique.

Cette manifestation patriotique se déroulera le dimanche 1^{er} août 1971 dans notre campagne « Les Charmerettes » où la société « Les Amis du Grütli » met, comme à l'accoutumée, ses installations à disposition de la colonie. Le programme de cette journée sera diffusé ultérieurement par la presse. Mais d'ores et déjà réservez cette date.

Le Foyer helvétique (Marseille)

La Maison de retraite « Les Charmerettes » ou Foyer helvétique est situé dans un grand parc boisé de la proche

banlieue marseillaise.

C'est une ancienne résidence d'été, qui fut acquise et aménagée en 1925, grâce à la générosité de quelques membres de la colonie suisse de Marseille, pour y accueillir une vingtaine de compatriotes âgés. Le besoin s'était fait sentir, en effet, de leur permettre de prendre une retraite agréable dans la région où ils avaient longtemps vécu plutôt que de se retirer en Suisse dont ils redoutaient les hivers beaucoup plus rudes. Le but des fondateurs a été pleinement atteint.

Les pensionnaires occupent au Foyer une chambre individuelle (deux de celles-ci peuvent accueillir des couples), dans laquelle ils peuvent apporter quelques meubles auxquels ils sont attachés, ils jouissent d'un confort satisfaisant, d'une cuisine soignée et d'une atmosphère familiale. Après leur promenade ou leur repos au jardin, les hôtes peuvent se réunir dans l'un des deux salons pour y causer ou y regarder la télévision.

Le prix de pension est relativement modique, car le Foyer ne poursuit aucun but lucratif mais bénéficie au contraire de certains concours financiers. Il est dirigé par une directrice dévouée et géré par un Comité composé de personnes bénévoles.

Etant donné son caractère familial, le petit nombre de pensionnaires et les impératifs de son budget, le Foyer s'est volontairement abstenu de s'équiper pour donner des soins et d'engager une infirmière attachée à la Maison. Il ne lui est donc possible d'héberger que des personnes valides, pouvant se suffire à elles-mêmes.

Tous les avantages offerts par le Foyer ont pour conséquence que toutes les chambres sont presque toujours occupées pour de longues périodes et les nouveaux candidats doivent parfois attendre leur tour assez longtemps. Il peut arriver cependant que plusieurs vacances se produisent simultanément et que l'on puisse admettre immédiatement un nouveau pensionnaire.

La préférence est accordée aux Suisses dont les demandes émanent du Midi de la France, mais le Comité examine cependant avec bienveillance toutes les candidatures adressées au Foyer helvétique (adresse : F.H. le Cabot, 13 - Marseille (9^e)) son désir étant l'utilisation la plus complète et la meilleure de cette belle Maison.

Cinquantenaire de la Section de Marseille et du Sud-Est de la Chambre de Commerce suisse en France

A l'occasion de son cinquantenaire, la section de Marseille a organisé une « Quinzaine suisse » aux « Dames de

France », grand magasin du centre de Marseille, du 17 au 30 avril, et dont le succès a été des plus réjouissants.

La visite de S.E. M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France a été suivie d'une réception de la direction à laquelle assistaient l'ambassadeur Antonino Janner, chef de la division des Affaires administratives du D.P.F. à Berne, M. Maurice Jaccard, chef du service des Suisses de l'étranger du D.P.F. à Berne, MM. les conseillers d'ambassade de Ziegler et Bauermeister de Paris, MM. les consuls de Suisse en France, ainsi que les membres du Comité de la Section de Marseille de la Chambre de commerce suisse en France et les organisateurs du Congrès de l'Union des Suisses de France.

Plusieurs grandes marques suisses étaient représentées à cette Quinzaine et l'on peut regretter que certaines maisons suisses n'aient pas cru devoir se manifester plus activement en participant à cette action de vente promotionnelle de produits suisses.

Une nouvelle manifestation est prévue pour fin octobre, jumelée avec la 50^e Assemblée générale ; elle sera axée sur l'industrialisation régionale et la zone de FOS et l'intérêt que peut manifester l'économie suisse à ces projets.

Le détail de cette manifestation sera publié ultérieurement.

Le siège de la Société des « Amis du Grütli », aux Charmerettes, a été le cadre d'accueil du déjeuner regroupant les épouses des consuls de Suisse en France et des Congressistes participant à l'Assemblée générale de l'Union des Suisses de France, le 24 avril dernier. Après une visite de la ville, commentée par Mme Robeyrenc, conseiller municipal, et sous la conduite de M. Oscar Blanc, président du Foyer helvétique, le groupe a pu apprécier les locaux de notre Société dans son cadre de verdure.

Le café et les pâtisseries furent dégustés au Foyer helvétique en compagnie de nos compatriotes pensionnaires, puis une promenade dans le magnifique parc termina l'après-midi.

Cette « halte » aux Charmerettes fut agrémentée par les productions d'un sympathique orchestre helvétique venu spécialement d'Appenzell et dont le « Tympanon » constituait l'attraction majeure.

Nous rappelons que notre Société des « Amis du Grütli », 5, ch. de la Colline Saint-Joseph (Le Cabot) à Marseille (9^e), tél. : 75-42-03 accueillera avec plaisir tous les compatriotes (et leurs amis français) qui désireront nous manifester leur intérêt.

Tous renseignements peuvent être obtenus au siège, auprès de nos gérants (M. Schnebelen) ou auprès du président R. Hoffmeyer, tél. : 37-72-06 (ad. prof., 7, rue d'Arcole).

1^{er} août 1971

Les manifestations relatives à la célébration de notre fête nationale à Nice

et Antibes n'ont pas encore fait l'objet d'une décision, mais seront probablement similaires à celles de l'année 1970. Nos compatriotes résidant dans l'arrondissement consulaire de Nice sont dès lors priés de consulter la presse en temps opportun. Comme l'année dernière, l'insigne du 1^{er} août sera en vente au Consulat à partir du mois de juillet. Le produit de la collecte 1971 est destiné à la Santé Publique.

Nice



4, avenue Georges-Clemenceau.
Tél. : 88-85-09 - 88-54-76.

13^e Congrès de l'Union des Suisses de France

Le Congrès de l'Union des Suisses de France qui rassemble chaque année, depuis 1958, les délégués des 90 Sociétés suisses de France, s'est tenu les 24 et 25 avril à Marseille sous la présidence d'honneur de S.E. M. Pierre Dupont, ambassadeur de Suisse en France et sous la présidence effective de M. Marcel Gehrig, président de l'Union.

Parmi les personnalités participant au Congrès on notait la présence de M. Maurice Jaccard, chef du service des Suisses à l'étranger du département politique fédéral à Berne, de M. Louis Guisan, conseiller d'Etat, président de la Commission des Suisses de l'étranger à Berne, de M. A. Janner, ambassadeur, chef de la division des affaires administratives du département politique fédéral.

La présence à ce Congrès, et leur participation effective à nos débats, de si éminentes personnalités, qui, de par leur position en Suisse, tant politique qu'administrative sur le plan fédéral, souligne suffisamment, s'il en était besoin, l'importance que nous devons attacher à ces rencontres.

Les délégués qui, aux côtés de M. le Consul Kappeler représentaient les Sociétés suisses de la Côte d'Azur, étaient les suivants :

- M. Robert L. Fontana, président de la Société « Le Grütli » ;
- M. Jacques Lambelet du Gay, membre du Comité ;
- M. René Solter, président de la Société helvétique de secours ;

- M. Charles Fontana, trésorier. Nice ;
- M. Fisch, président de la Société suisse de secours de Cannes.

Nous tenons à remercier tout particulièrement nos compatriotes de Marseille pour le soin qu'ils ont apporté à l'organisation du Congrès des Suisses de France dans leur belle ville. La première journée se déroula dans les locaux des Sociétés suisses de Marseille, rue d'Arcole, et fut entièrement consacrée aux divers sujets prévus à l'ordre du jour dont l'épuisement ne nécessita pas moins de sept heures de travail consécutif. Elle se termina au Palais du Pharo par le banquet traditionnel qui réunissait 200 convives. Le Congrès s'acheva le lendemain après une journée passée en Camargue.

Les principaux sujets traités furent :

Le fonds de solidarité, l'assurance vieillesse et survivants et son corollaire l'assurance invalidité. Les droits civiques des Suisses de l'étranger.

Il est bien certain que tous ces sujets nous touchent tous de près et sont destinés à être repris, revus et modifiés continuellement. Il ne faut donc pas s'étonner si on en entend très souvent parler. En ce qui concerne l'A.V.S. des révisions importantes sont en cours de discussion auprès des diverses instances gouvernementales et il ne faut pas s'attendre en raison des lenteurs administratives inhérentes à notre système politique et à la complexité des problèmes traités, à ce qu'une solution rapide soit apportée. Néanmoins des améliorations sensibles sont envisagées pour un avenir relativement proche et nous pouvons faire confiance tant au dévouement des représentants à notre cause et en particulier à M. Maurice Jaccard et à M. le conseiller d'Etat Louis Guisan, qui agissent efficacement auprès des instances fédérales, qu'aux efforts déployés par nos délégués au sein des diverses commissions à Berne. La Commission d'information des Suisses de France nous ayant imparti un délai très court pour transmettre au « Messenger » les textes destinés à renseigner nos compatriotes de la Côte d'Azur, il nous est matériellement impossible de développer aujourd'hui les divers aspects des problèmes traités afin qu'ils soient publiés dans le numéro devant paraître au mois de juin. Nous reprendrons donc l'ensemble des questions évoquées dans une circulaire que nous adresserons à chacun d'entre vous avant l'Assemblée générale de nos deux Sociétés niçoises, qui doivent se tenir à la Maison suisse le samedi 19 juin prochain à 14 h 30. Ces problèmes intéressent chacun de nous. Il est de notre devoir et de notre intérêt le plus évident d'y vouer l'attention qui s'impose.

Est-il besoin de vous rappeler enfin que, dans le système où nous vivons, seule une large union et une participation de nos concitoyens au sein de nos sociétés peut éviter la stagnation, qui sous peine de mort, est interdite.

Assemblées générales

Les Assemblées du Grutli et de la Société suisse de secours se tiendront dans les salons de la Maison suisse de Nice le 19 juin prochain, à partir de 14 h 30. Après la lecture du rapport moral par le président, un exposé concernant les problèmes évoqués au Congrès de l'Union des Suisses de France à Marseille sera présenté par M. Lambelet du Gay. Vu l'importance des questions qui seront traitées nous prions instamment tous les membres de venir nombreux à cette Assemblée générale. Les compatriotes qui ne font pas encore partie de nos Sociétés sont cordialement invités. M. René Soller, président de la Société suisse de secours, évoquera ensuite le sujet de la fusion éventuelle de nos deux Sociétés.

Monaco

Comité de bienfaisance de la Colonie suisse

L'Assemblée générale ordinaire du Comité de bienfaisance de la Colonie suisse de Monaco s'est tenue le samedi 24 avril 1971, à 20 h, à l'hôtel de la Réserve à Monaco. Le drapeau suisse, entouré des couleurs monégasques, saluait les arrivants.

Après un apéritif gracieusement offert par la Société suisse, le président, M. Jurt, déclara l'Assemblée générale ouverte. 28 membres étaient présents, tandis qu'une dizaine s'étaient excusées. En l'absence du consul de Suisse à Nice et du vice-consul, le Consulat était représenté par M. et Mme Rolf Studer. Le procès-verbal de la dernière Assemblée générale fut accepté à l'unanimité. Ensuite, le dynamique président, M. Jurt, passa brièvement les événements de l'année écoulée en revue. Son rapport, plein d'humour, a longuement été applaudi par l'assemblée. Le président demanda à l'assistance de se recueillir, debout, en mémoire des membres disparus durant l'année 1970.

Les élections n'ont pas donné lieu à de longues discussions, car les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité :

- M. Alois Jurt, président ;
- dr. Edouard Carecchio, vice-président ;
- M. Georges Reinhard, vice-président ;
- M. Bruno Jenny, trésorier ;
- Mlle Béatrice Nesse, secrétaire.

Sur proposition du président, MM. Frédéric Vanoni et Axel de Coulon ont été élus comme conseillers pour aider le comité dans sa tâche. Le rapport financier a fait état d'une gestion saine. La vérification des comptes souligna l'exactitude et la bonne tenue des livres. Les membres présents acceptèrent ce rapport et remercièrent M. Jenny pour son excellent travail. M. Vanoni, à son tour, prit la parole pour remercier M. Jurt de son grand et inlassable dévouement montré durant l'exercice écoulé. L'assistance applaudit chaleureusement son président.

Le programme d'activités prévu pour l'année 1971 sera sensiblement identique à celui de l'année passée. La date exacte de la prochaine sortie du mois de juin n'ayant pas encore été fixée, celle-ci sera communiquée ultérieurement aux membres par circulaire.

La partie administrative étant terminée, les membres furent attirés vers les tables, magnifiquement décorées aux couleurs suisses et monégasques, par le fumet d'une délicieuse choucroute, dont le secret de la préparation n'échappe pas à notre compatriote, M. Bruno Ingold. Ce repas traditionnel des Alsaciens fut baptisé, à l'occasion de cette soirée, en « choucroute bernoise » ! Le cœur empli de joie, nos compatriotes gagnèrent leur foyer à une heure fort avancée de la nuit.

Cannes

La Société suisse de secours de Cannes qui fut fondée en 1873 par un groupe de Suisses habitant Cannes et ses environs sera bientôt en mesure de célébrer le centenaire de sa création.

Durant toutes ces années, le dynamisme de ses Comités successifs a su contribuer au resserrement des liens d'amitié et fraternité entre tous les membres de la Colonie suisse demeurant ou de passage, à Cannes ou dans ses environs. La soirée choucroute du 6 décembre dernier fut une nouvelle preuve de la vitalité de notre Société. Elle eut lieu au Caveau Provençal à Cannes.

M. le consul et Mme Kappeler, M. le vice-consul et Mme Stadelmann avaient honoré de leur présence cette réunion autant familiale que patriotique. Nos amis de Nice et d'Antibes étaient venus nombreux s'associer à leurs compatriotes cannois pour se retrouver dans une ambiance chaude et amicale et nos responsables eurent beaucoup de mal à caser tout ce petit monde.

La tombola tirée au cours de cette réunion fit des heureux et nombreux étaient les gagnants chargés de lots appréciés.

Cette soirée, très animée, se termina très tard et fut un gros succès.

Mais, si le Comité organise des réunions et des fêtes pour resserrer les liens d'amitié des Suisses de la région, il n'oublie pas, pour autant nos compatriotes malades, âgés isolés ou nécessiteux et c'est le rôle de nos dames-visiteuses, Mmes Fisch et Parodi, de leur apporter un soutien moral et très souvent monétaire.

L'Assemblée générale du 16 mars à Cannes fut une occasion de se retrouver dans une ambiance de chaude sympathie sous la présidence d'honneur de notre consul : M. Kappeler qui avait bien voulu venir de Nice accompagné de Mme Kappeler et de M. le vice-consul et Mme Stadelmann.

Après la présentation du rapport moral et financier sur l'exercice écoulé, l'ordre du jour appelait le renouvellement du Comité. Par acclamation, celui-ci fut reconstitué ainsi que suit :

- président : M. Fisch Théodore ;
- vice-présidents : MM. Eigenmann, Daetwyler ;
- trésorier : M. René Ciocco ;
- secrétaire : M. Robert Muller ;
- censeurs : Pasteur Bron, M. Emile Muller.

En réinstallant le Comité dans ses fonctions, M. Kappeler tint à remercier M. Fisch pour tout le dévouement qu'il apporte à sa mission ainsi que pour toute l'aide qu'il donne pour faciliter les travaux du Consulat.

M. Kappeler tint aussi à féliciter le « toujours jeune » M. Bommeli, doyen de notre Société à Cannes depuis 1908 et membre de notre Société depuis cette date. Il tint à rappeler que M. Bommeli a été président pendant de très très nombreuses années et qu'il a accompli sa tâche avec beaucoup de zèle et de dévouement, et nombreux avaient été les Suisses de Cannes entourés de ses conseils avisés et de son amitié et c'est sur ces mots aimables que se termina notre réunion.

Adresse du président : Fisch Théodore, villa « Les Oiseaux », 06 - Vallauris.

Communications du Consulat de Suisse à Nice

A.V.S./A.I. falcutive

Il est rappelé que la cotisation A.V.S./A.I. du 2^e trimestre 1971 arrive à échéance le 30 juin prochain. Les cotisants sont instamment priés de se conformer aux délais de paiement figurant sur les décisions de cotisations et aux montants mentionnés dans la lettre-circulaire du 20 janvier 1971.

Dans nos familles

Nous nous faisons un plaisir de vous faire savoir que la cigogne a visité les familles suivantes au cours du 1^{er} trimestre de cette année et leur a apporté :

Carmela à M. et Mme Jean-Charles Melano-Buchs, 3-1-71, Nice.

Olivier Laurent à M. et Mme Jean-Louis Gut-Bitouze, 14-2-71, Nice.

Valérie Sophie Claire à M. et Mme Jean-Pierre Schwitzgebel-Michel, 24-3-71, Monaco.

Nous partageons la joie des parents et souhaitons la bienvenue aux jeunes renforts.

Pendant la même période, les unions suivantes ont été célébrées :

A Nice, le 8-1-71, von Roten, Adrienne avec Mozer, Pascal.

A Antibes, le 23-12-70, Waldspühl, Jean-Jacques avec Di Carlo, Annie Jeannine Ida.

A Sospel, le 14-12-70, Daniel, Jacques avec Pradas, Marie-Laure.

A Nice, le 23-2-71, Lambelin, Georges avec Arsac, Marie-Claude.

Au Cannet, le 16-1-71, Bürki, Georges avec Cizeron, Michèle.

Nos vives félicitations et vœux de bonheur aux jeunes époux.

Plusieurs familles ont perdu un de leurs membres. Nous partageons leur douleur et leur présentons nos très sincères condoléances.